

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 64 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 16 Absent(s) excusé(s) : 32 Absent(s) : 6
---	---	--

Date de convocation : 12 décembre 2023

Vote(s) pour : 80  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 18 décembre 2023,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-12-18-CM-10 :

**Exonération du versement Mobilité - Fondation Abbé Pierre.**

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2333-64 à L 2333-75 et L2531-2 à L 2531-11,

VU la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019,

CONSIDERANT les demandes de la Fondation Abbé Pierre,

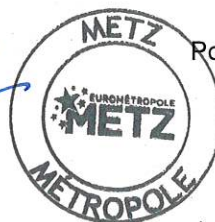
DECIDE d'accorder, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'exonération du versement mobilité au bénéfice de la Fondation Abbé Pierre pour les établissements suivants :

- Fondation Abbé Pierre – 7, rue Clerisseau – 57070 METZ (Siret 345 282 016 00269)
- Fondation Abbé Pierre – 7, rue Clovis – 57000 METZ (Siret 345 282 016 00343)
- Fondation Abbé Pierre – 24, rue Meric – 57140 WOIPPY (Siret 345 282 016 00244)

AUTORISE Monsieur le Président à notifier cette décision aux services en charge du recouvrement du versement mobilité.

Metz, le 19 décembre 2023

Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20231218-2023-12-DC10-DE

**Numéro de l'acte :** 2023-12-DC10  
**Date de décision :** lundi 18 décembre 2023  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Exonération du versement Mobilité - Fondation Abbé Pierre  
**Classification :** 7.2 - Fiscalité  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 21/12/2023  
**Numéro AR :** 057-200039865-20231218-2023-12-DC10-DE  
**Document principal :** 99\_DE-10.pdf

#### Historique :

19/12/23 21:42	En cours de création	
19/12/23 21:43	En préparation	Catherine DELLES
21/12/23 09:23	Reçu	Martine HOLTZINGER
21/12/23 09:24	En cours de transmission	
21/12/23 09:27	Transmis en Préfecture	
21/12/23 09:31	Accusé de réception reçu	